

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

**daps85**  
Dispositif d'Appui  
aux Parcours de Santé de Vendée

Le DAC  
de Vendée



SIMPLE



DISPONIBLE

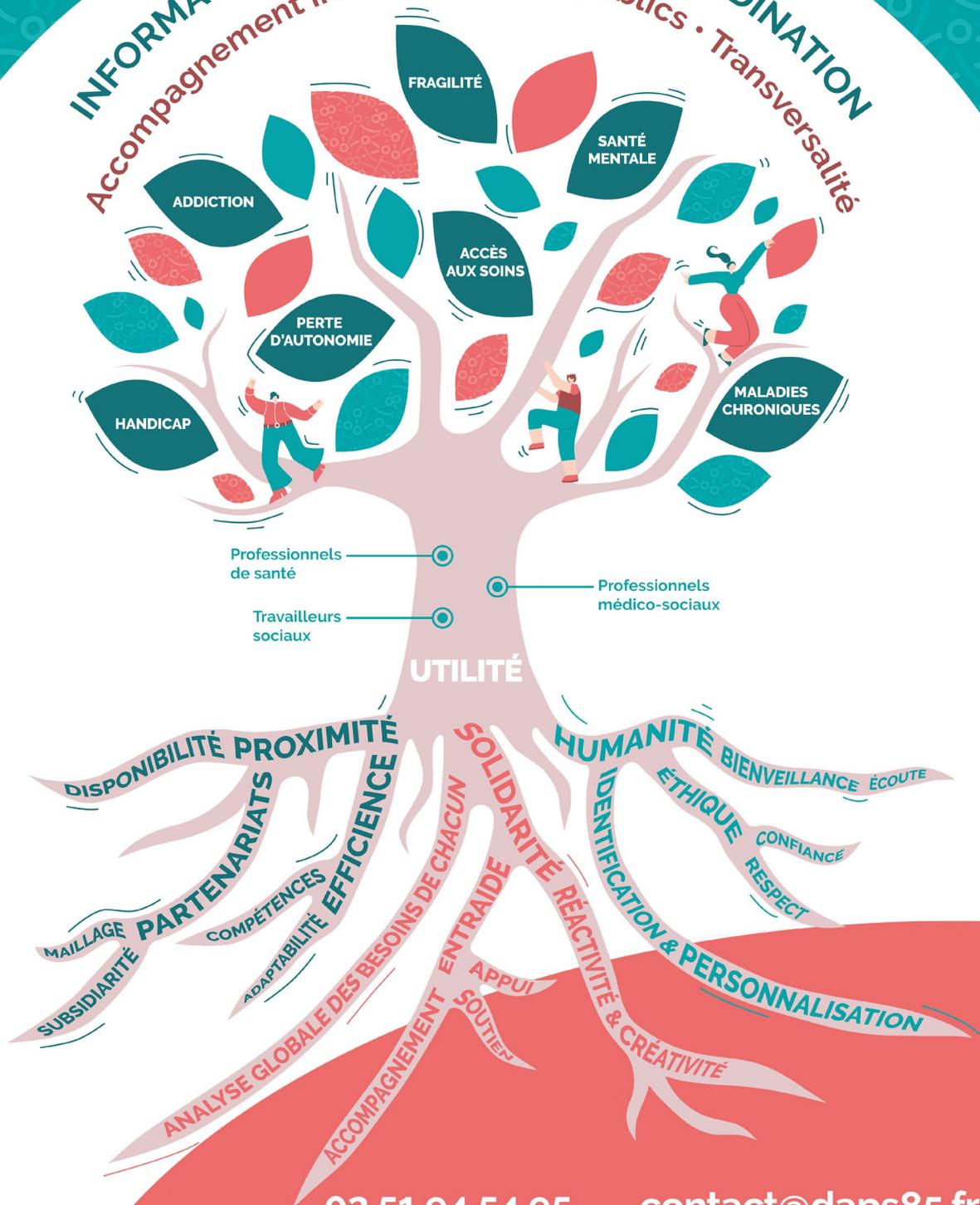


REACTIF



FIABLE

**INFORMATION** **ORIENTATION** **COORDINATION**  
Accompagnement individuel • Tous publics • Transversalité



02 51 94 54 95

contact@daps85.fr

## Le DAPS-85 (Dispositif d'appui aux Parcours de Santé de Vendée) a le plaisir de vous présenter son bilan d'activité 2023.

Il existe aujourd'hui une multitude de structures, services, organisations et associations, impliqués dans la prise en charge des personnes. C'est une chance pour les vendéens, mais une difficulté pour les professionnels, pour qui il est difficile de se retrouver. De plus, l'approche de la personne dans sa globalité - appelée approche parcours - met en évidence la complexité des situations faisant intervenir des thématiques sociales, médico-sociales et sanitaires.

Le DAPS-85 a été construit par les professionnels dans le but de répondre à ces difficultés et à ces besoins.

L'activité, en constante augmentation, montre la pertinence du numéro unique pour les demandes d'information, d'orientation et de coordination dans le cadre de parcours de santé perçus comme complexes par les professionnels. L'année 2023 fut l'année de la confirmation de l'ancrage du DAPS-85 sur le territoire en étant aujourd'hui un partenaire bien identifié et un atout pour les professionnels et les vendéens.

Le bilan des sollicitations et des réponses confirme les choix stratégiques que nous avons définis :

- Une plateforme **facilement accessible** à tous les professionnels, par des moyens divers, sur de larges amplitudes horaires.
- **L'absence de sélection** des demandes, que ce soit en fonction des âges ou des problèmes de santé posés.
- Un **retour rapide** et systématique vers le requérant, en lien avec le médecin-traitant.
- Le **principe de subsidiarité**, le DAPS-85 n'ayant aucune vocation à se substituer aux ressources existantes.
- Une **réponse personnalisée**, allant de l'orientation à la coordination renforcée avec un accompagnement ponctuel ou sur une plus longue période.

Le DAPS-85 a également une mission de coordination territoriale en identifiant toutes les ressources du territoire, en repérant les ruptures de parcours et les manques afin de proposer des axes de travail transversaux sur le territoire vendéen et de mener des actions validées par le Conseil d'Administration et, ce, en cohérence avec les choix de l'ARS. On retiendra notamment les outils construits pour l'amélioration des parcours des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement et la cartographie des ressources en santé mentale.

L'appropriation par tous les professionnels et la forte augmentation de l'activité apportent la preuve de la pertinence du DAPS-85 aujourd'hui. La richesse des partenariats et des collaborations ancre le DAPS-85 dans le paysage vendéen et assure les articulations entre les dispositifs et structures. La satisfaction exprimée par les professionnels qui ont contacté le DAPS-85 témoigne aussi de son efficacité.

Nous remercions chaque membre de l'équipe pour leur dynamisme et leur motivation, les administrateurs pour leur soutien et leur implication, les partenaires pour leur confiance, ainsi que vous tous pour cette construction au service de la population vendéenne.



Philippe COLLEN  
Président du DAPS-85

Véronique BOURCY  
Directrice du DAPS-85

# 2023 EN QUELQUES CHIFFRES

## MISSION D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT

**1261**

sollicitations

Chiffre qui a presque doublé en 1 an

+ 44% d'augmentation



**681**

professionnels  
demandeurs différents

**157**

médecins généralistes différents

Soit 1/3 des médecins généralistes de Vendée



**1188**

personnes soutenues

46% des personnes accompagnées ont + de 75 ans

13% sont des personnes en situation de handicap

32% ont des maladies neuro-dégénératives

25 % ont des maladies chroniques

## MISSION DE COORDINATION TERRITORIALE



### Observatoire des ruptures :

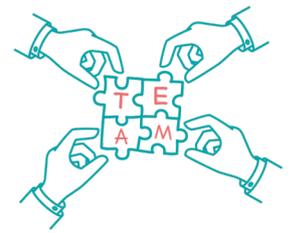
- Construction d'une méthodologie
- Construction d'une base de données déployée en Pays de la Loire

### Zoom sur 2 projets :

- Troubles du neurodéveloppement (TND)
- Cartographie des ressources en santé mentale et accès aux soins (PTSM)

**544**  
structures  
partenaires

# UNE EQUIPE OPERATIONNELLE



## Direction



**Véronique BOURCY**  
Directrice



**Laure LEVEAU**  
Assistante de direction

## Coordination territoriale



**Julie DEGUINE**  
Cheffe de projet

## Equipe de Coordination

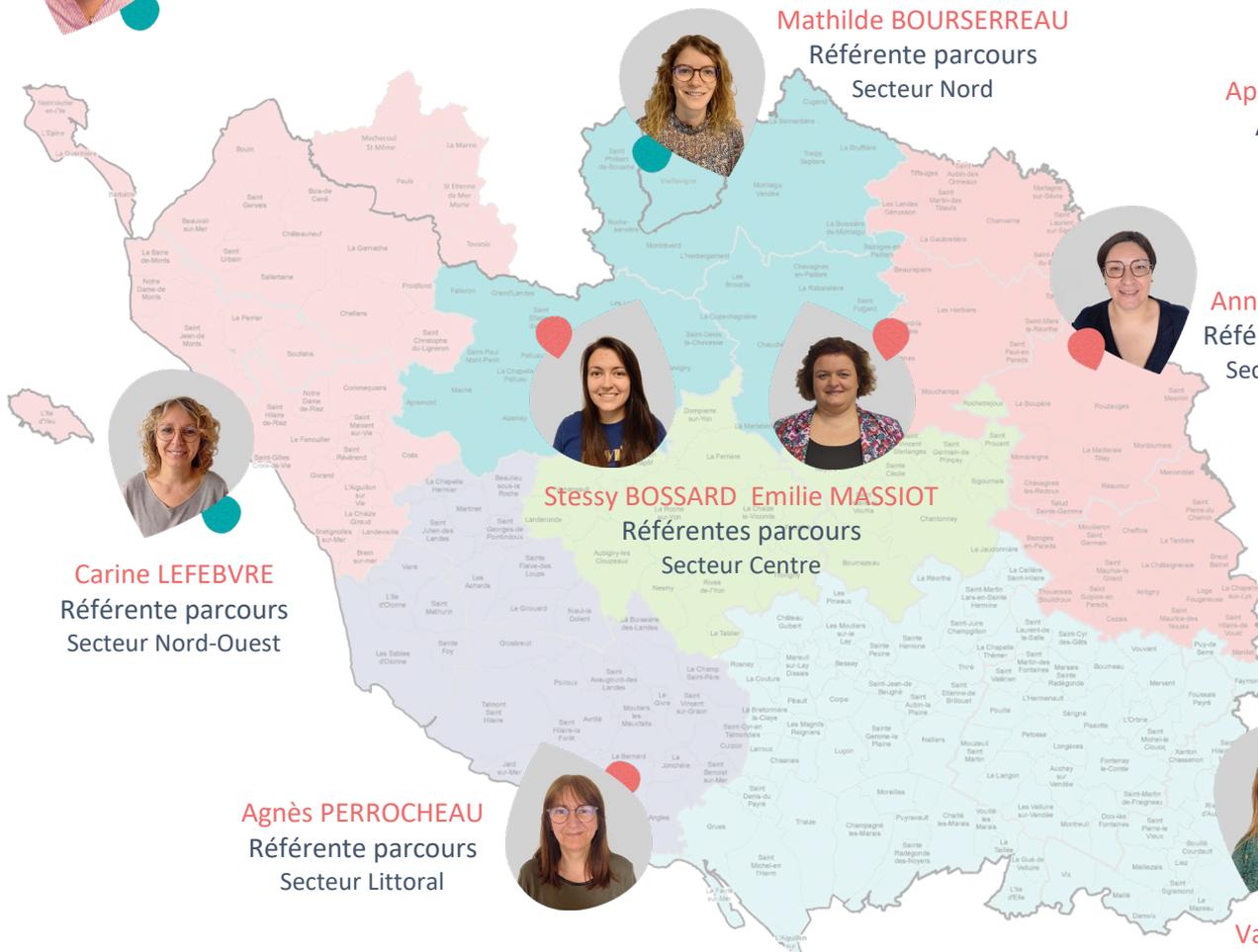
Chaque référente parcours a un secteur spécifique, correspondant **aux territoires de l'ARS**, afin d'être au plus proche des professionnels et des personnes à accompagner.



**Aline GUILBAUD**  
Responsable de l'équipe de coordination



**Apolline MORAND**  
Assistante de coordination

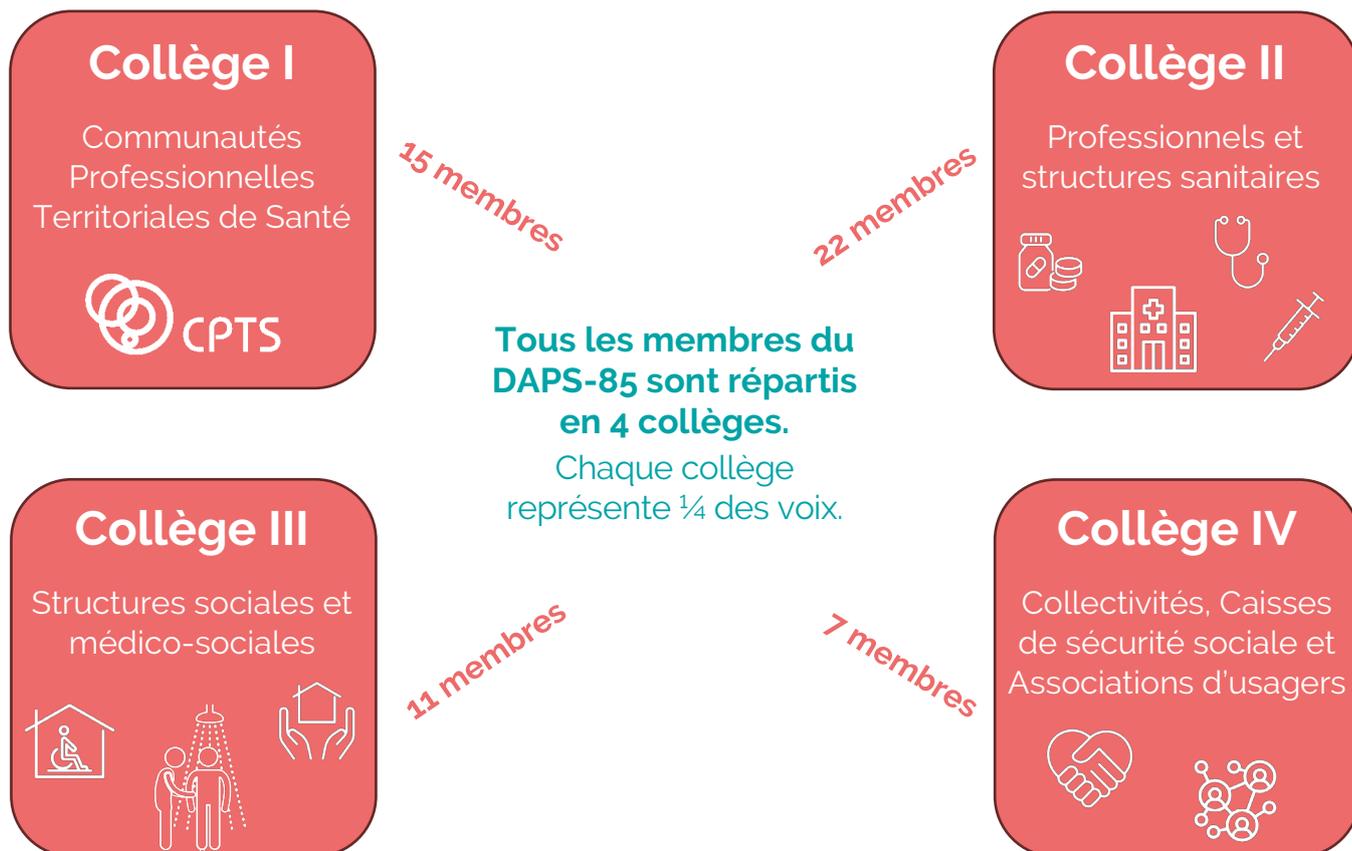


Conformément aux prévisions et suite à l'augmentation d'activité, le DAPS-85 a renforcé son équipe avec l'arrivée d'une référente parcours en mai et d'une responsable de l'équipe de coordination qui assure également la mission de supervision et de relai si besoin.

## UNE GOUVERNANCE IMPLIQUEE ET TRANSVERSALE

La nouvelle gouvernance mise en place au cours de l'année 2022 a montré sa pertinence et son implication au cours de l'année 2023 avec

- Des réunions de bureau mensuelles
- Des CA trimestriels avec l'obtention systématique du quorum
- Une AG/an avec 37 membres votants en 2023 et une présentation de partenaires



### Bureau du DAPS-85

**Président** : Dr Collen – URML (collège II)

**Trésorier** : Dr Verdon – URML

**Trésorière adjointe** : Mme Moreau – HAD

**Secrétaire** : Mme Besson Giraudeau – Inter-URPS

**3 Vice-présidents**  
issus des 3 autres collèges :

Dr Brachet - CPTS Centre Vendée (collège I)

Mme Le Strat – ADMR (collège III)

Mme Gavrel – France Alzheimer (collège IV)



## 3 missions pour les DAC

### 1. Appui aux professionnels



- ✓ Augmentation du nombre de demandes
- ✓ Meilleure identification par les professionnels du secteur social et médico-social
- ✓ Adaptation de l'organisation aux besoins du terrain (sectorisation + délai de réponse sur la demande d'information)

### 2. Accompagnement des personnes



- ✓ Augmentation du nombre d'accompagnements et de coordinations
- ✓ Réalisation d'évaluations multidimensionnelles globales et fiables avec l'ensemble des intervenants
- ✓ Soutien au plus proche de la personne et adaptation de la réponse

### 3. Accompagnement des participations à la coordination territoriale et à l'amélioration des parcours



- ✓ Identification de toutes les ressources
- ✓ Identification des situations bloquantes récurrentes
- ✓ Amélioration de certains parcours



Tout âge,  
toute pathologie et toute situation

Disponible sur l'ensemble de la Vendée

Accessible facilement par tous les professionnels

Apporte une réponse personnalisée et graduée & en collaboration avec les autres acteurs



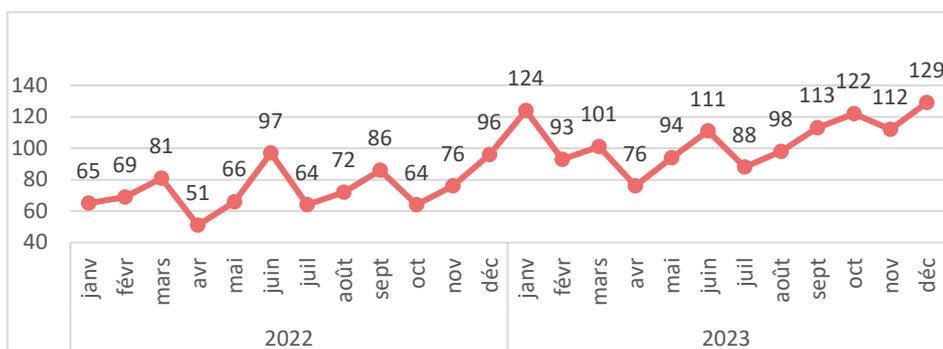


## Les demandes

On note **une forte augmentation de l'activité**, avec près de **121 sollicitations** par mois sur le dernier trimestre (contre 80 demandes mensuelles en 2022).

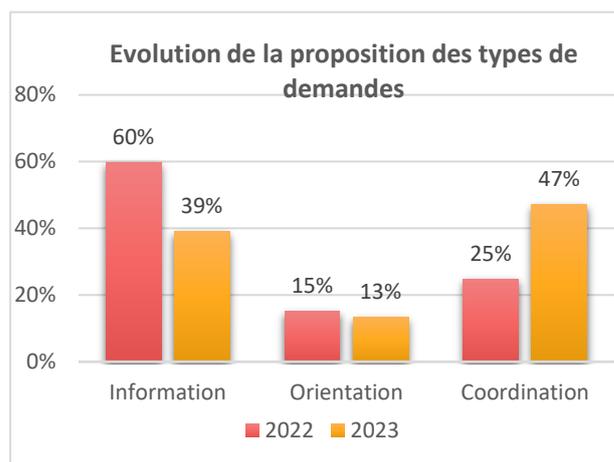
Année	Nombre total de sollicitations reçues	Nombre de demandeurs différents
2022	873	445 dont 126 médecins
2023	1261 (+44%) Avec 1188 personnes différentes soutenues	681 dont 157 médecins (soit 1/3 des médecins généralistes du département)

Evolution du nombre de sollicitations par mois

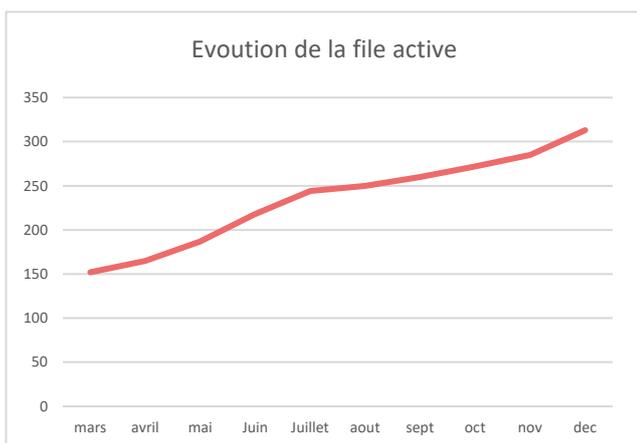


## RÉPARTION DES MISSIONS

Le type de demandes a beaucoup évolué en 2023, avec un **taux de demandes de coordination qui a presque doublé**.



## FILE ACTIVE



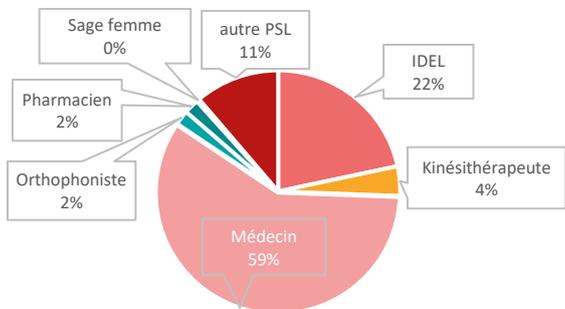
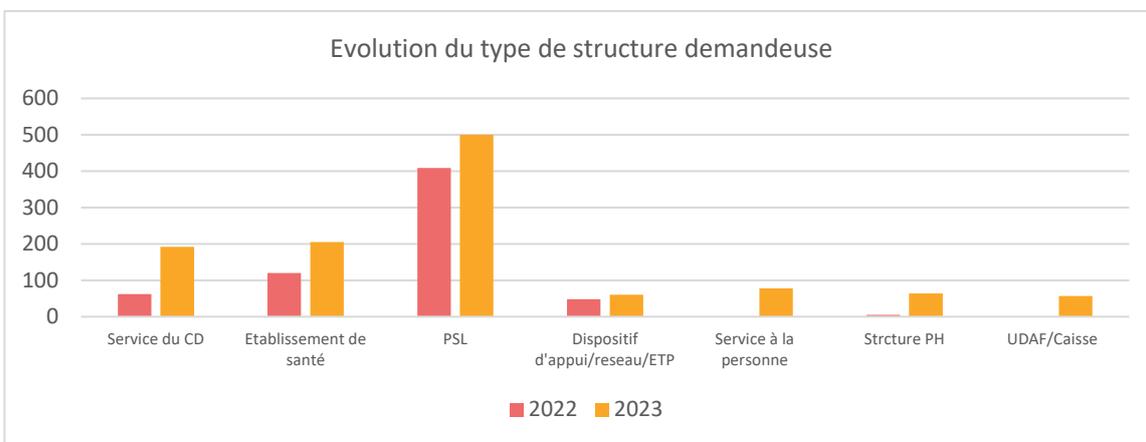
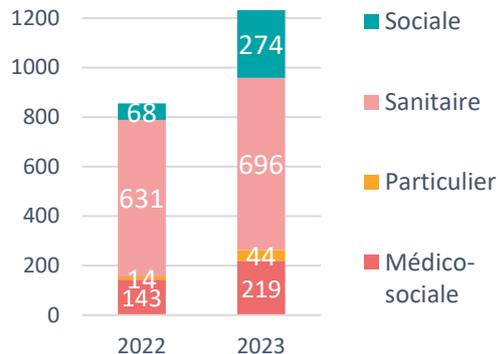
Conformément aux attendues, les référentes parcours suivent un certain nombre de situations sur du court, moyen ou plus long terme. Ainsi, la coordination des parcours et l'accompagnement des personnes ont fait apparaître une file active au sein du DAPS-85. Fin 2023, 320 personnes bénéficiaient de l'accompagnement de l'équipe de coordination.

## Profil des demandeurs

En étant sollicité par différents secteurs d'activité, le DAPS-85 joue bien son rôle de plateforme transversale assurant le lien entre les différents partenaires du champs social, médico-social ou sanitaire, lors des situations de parcours de santé complexes.

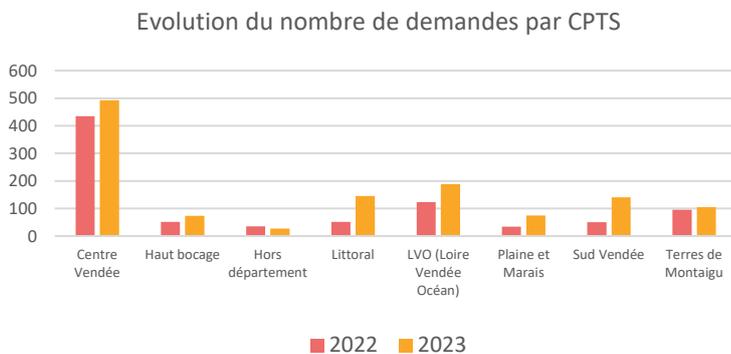
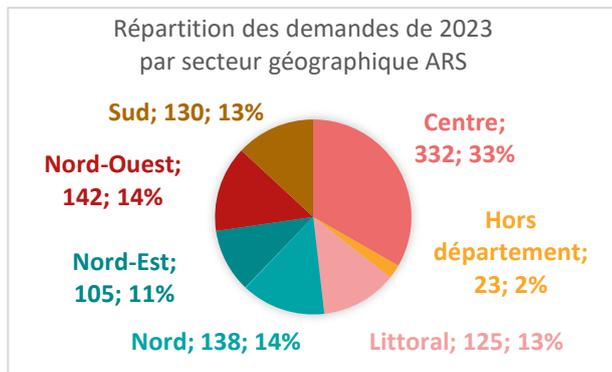
Bien que nos principaux demandeurs demeurent les professionnels de santé libéraux, le nombre de demandes faites par des professionnels du secteur social a presque triplé entre 2022 et 2023.

De même, le DAPS-85 a été sollicité sur plus de 200 sorties d'hospitalisation afin de sécuriser le retour à domicile.



Parmi les demandeurs de la ville, la répartition reste identique à 2022 avec près de 60% de nos demandes issues des médecins (63% en 2022) et 22% issues des IDEL (23% en 2022).

Les demandes sont assez bien réparties sur la Vendée. Le nouveau découpage par secteur ARS permet de rééquilibrer en fonction de la démographie et des besoins.

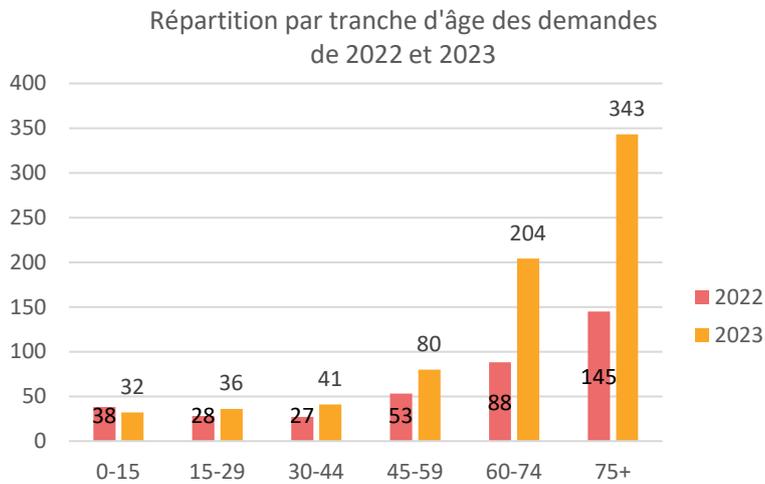
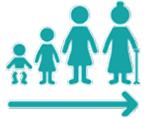


On peut noter une augmentation plus importante sur le secteur Loire Vendée Océan et sur le secteur de la CPTS Littorale Vendéen. Ceci est dû à un travail de partenariat avec les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et les COSSC (Comité d'Orientation et de Suivi des Situations Complexes).

# Profil des personnes accompagnées

## PROFIL PAR AGE

Les personnes de 75 ans et plus représentent 46% de nos demandes contre 38% en 2022.



Ce taux s'élève à 74% pour les plus de 60 ans alors qu'il n'était que de 61% en 2022.

L'augmentation des demandes de coordination concernent très majoritairement les personnes de 60 ans et plus,

L'augmentation du taux de coordination des personnes âgées est à mettre en relation avec la collaboration efficace des services de l'autonomie du Conseil départemental.

Les derniers contacts avec des services en lien avec des mineurs ou des familles en difficultés montrent la nécessité de mieux se faire connaître de ces acteurs afin de pouvoir également répondre aux besoins de la population.

## PROFIL PAR HANDICAP

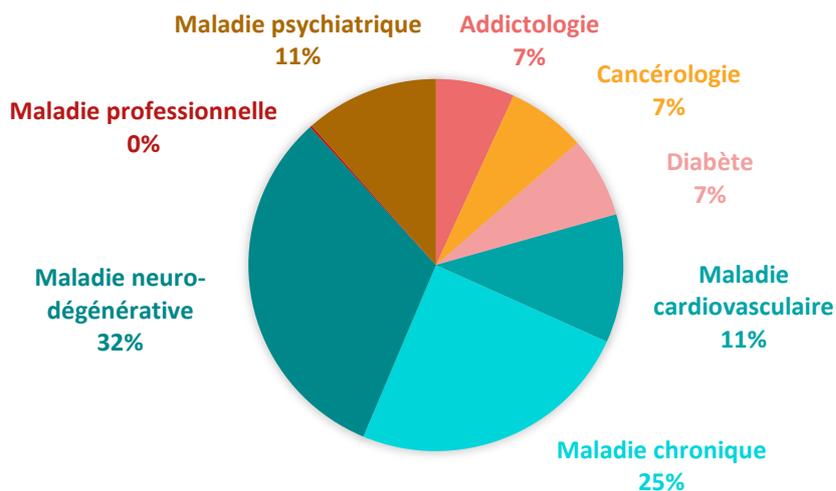
Le taux de demandes concernant une personne en situation de handicap a représenté 12 % de nos sollicitations (10% en 2022). Le travail en partenariat avec la communauté 360 a permis d'accompagner ces personnes.



## PROFIL PAR PATHOLOGIE

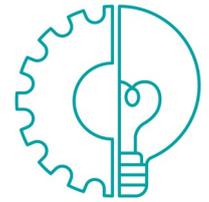
L'analyse par pathologie principale des personnes accompagnées montre une évolution entre 2022 et 2023, avec une augmentation des prises en charge de personnes atteintes des maladies neuro-dégénératives (32% en 2023 contre 2,5% en 2022). A l'inverse nous avons été moins sollicités pour accompagner des personnes ayant des pathologies psychiatriques comme pathologie principale. Par contre, le taux de personnes ayant des pathologies chroniques reste inchangé avec ¼ de nos accompagnements.

Pathologie principale des personnes accompagnées



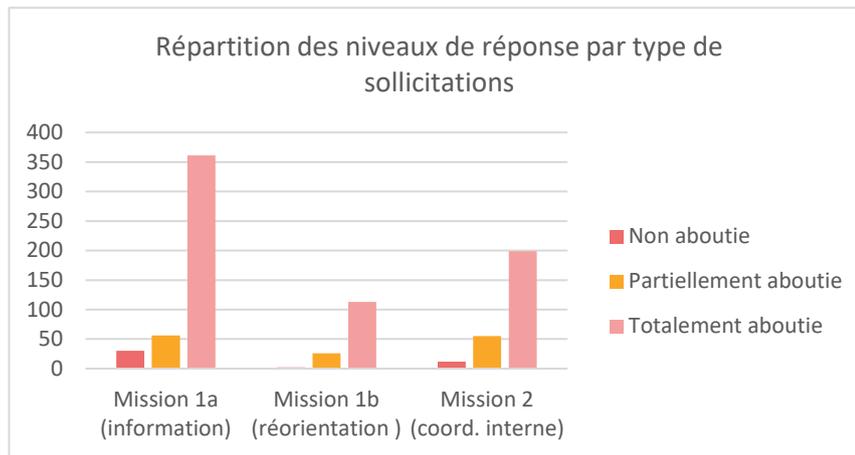
## Des résultats

Le DAPS-85 est attentif à apporter une réponse de qualité dans les meilleurs délais.



## RÉPONSES

Sur les 854 sollicitations de 2023 et clôturées en 2023, **79% ont totalement abouti** de façon positive comme en 2022.



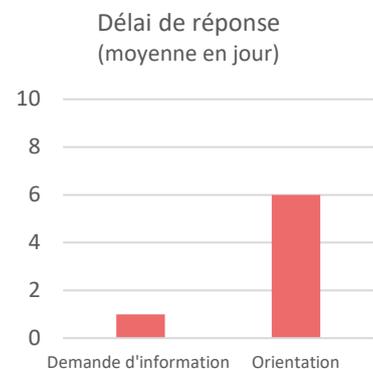
Les demandes non abouties concernent les ruptures de soins liées à des problématiques :

- de transport,
- des difficultés sociales pour des retours à domicile,
- le manque de professionnels, de places en SSR (Soins de Suite et de Réadaptation), ou de places en EHPAD accessibles financièrement...



## DÉLAIS

La réactivité du DAPS-85 est une de ses forces et est attendue de la part des professionnels.

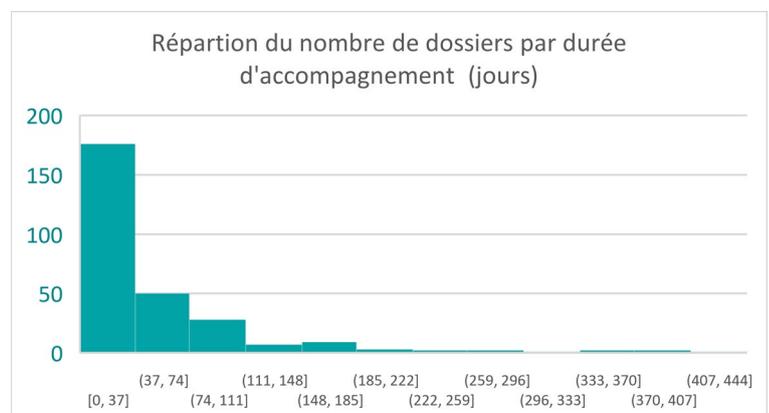


Délai de réponse pour une demande d'information : 1 jour

Délai de réponse pour une demande d'orientation : 6 jours

**84% des demandes d'information ou d'orientation ont été clôturées en moins de 2 jours ouvrés.**

La qualité de la réponse pour une demande d'accompagnement n'est pas nécessairement en lien avec le délai entre la demande et la clôture du dossier. Néanmoins, l'équipe s'attache à trouver sur chaque situation, avec les intervenants, les meilleures solutions dans les meilleurs délais.



Durée médiane d'accompagnement des dossiers ouverts et clôturés en 2023 : 37 jours ouvrés (moyenne à 58 jours ouvrés).

Durée maximale d'accompagnement des dossiers ouverts et clôturés en 2023 : 352 jours ouvrés soit 491 jours.

# La satisfaction

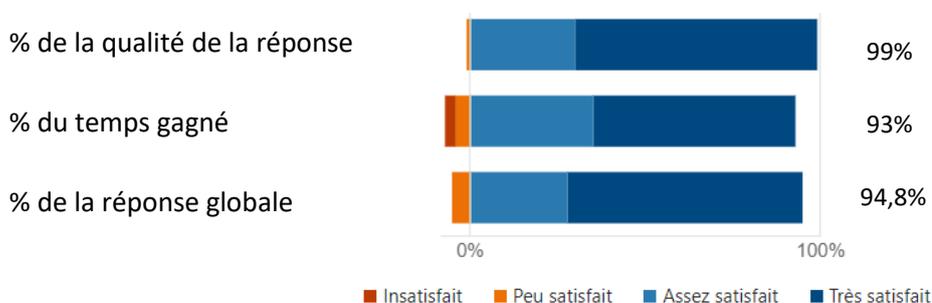


Une enquête par mail a été menée entre janvier et mars 2024 auprès de tous nos demandeurs. Le **taux de retour de 25%** nous permet d'exploiter convenablement ces résultats.

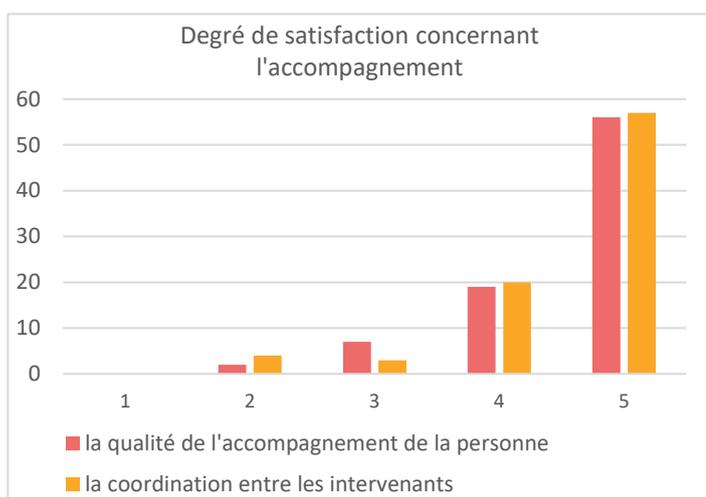
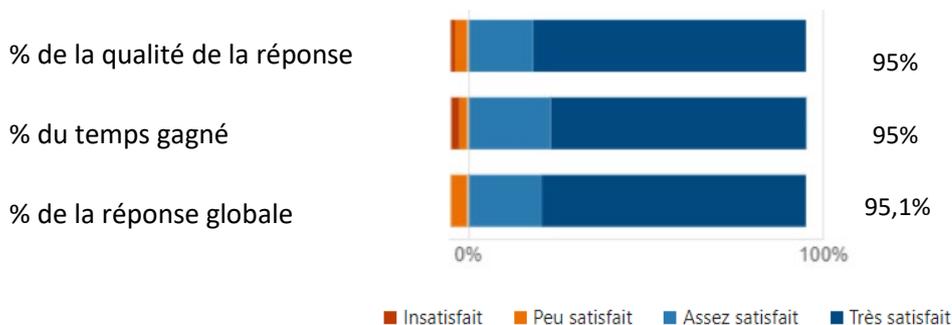


**Le taux global de satisfaction est excellent puisqu'il est de 8.7** avec une très forte proportion pour les notes 9 et 10 !

Les professionnels sont très satisfaits ou satisfaits des réponses apportées suite à des demandes **d'information**, avec **94,8% de satisfaction** globale.



Les professionnels sont très satisfaits ou satisfaits des réponses apportées suite à des demandes de **coordination**, avec **95,1% de satisfaction** globale.



Les professionnels sont satisfaits de **l'accompagnement** fait par le DAPS-85 puisqu'ils mettent une note de **9/10** que ce soit sur l'accompagnement proprement dit ou sur la coordination des intervenants.



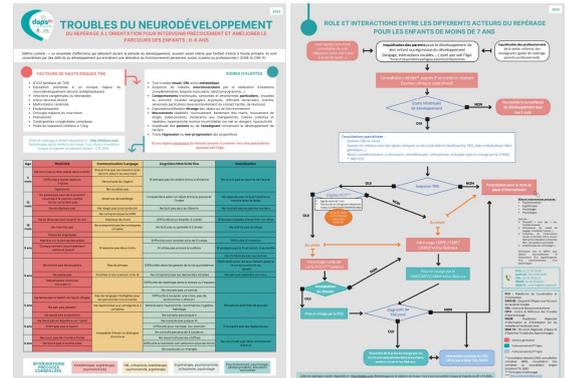
## ZOOM SUR CERTAINS DE NOS PROJETS ET OUTILS RÉALISÉS

Pour en savoir plus : [daps-85.fr/projet](https://daps-85.fr/projet)

### Troubles du neurodéveloppement

Un groupe de travail pluridisciplinaire, a construit des outils qui ont été diffusés aux professionnels de santé en 2023.

- ❖ Document synthétique à destination des médecins généralistes pour améliorer le repérage des signes d'alerte, des facteurs de risque, et identifier les interventions précoces conseillées, ainsi qu'un logigramme pour connaître les interactions entre les différents acteurs du repérage pour les enfants de moins de 7 ans.
- ❖ Document pour éclairer sur les aides possibles suivant les spécialistes.
- ❖ 4 capsules vidéo afin de faciliter l'orientation vers les professionnels de santé adéquats.



### VERS QUEL SPÉCIALISTE ME TOURNER POUR UN TROUBLE DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND) ?

	Signes d'alertes	Bénéfices	Durée & fréquence des RDV	Prises en charge financières	Lieux d'exercices	Adressage
<b>ERGOTHÉRAPEUTE</b>	Difficultés dans les activités de la vie quotidienne (habillage, repas...), les activités scolaires, les loisirs, les relations sociales ou quand un apprentissage ne se fait pas	• Donner accès à l'indépendance par des méthodes rééducatives et/ou en adaptant son milieu de vie • Accompagnement de l'entourage dans le changement	Un bilan initial + des séances si besoin Séances : 45mn-1h Fréquence variable : 1fois/s ou 1fois/1S Durée variable selon la demande, la précocité et les troubles associés	En milieu hospitalier/structure spécialisée : PEC* par la CPAM En libéral : pas de PEC Tarifs : bilan = 150-200€ ; séance = 40-50€ Aides possibles : MDRP***, mutuelles, fonds d'actions sociaux... ou entrée dans un parcours PCO*	Hôpital Cabinet Lieux de vie (maison, école...)	Ordonnance d'un médecin généraliste
<b>PSYCHOLOGUE</b> spécialisé en neuropsychologie	Troubles dans les apprentissages scolaires (mémorisation, concentration, raisonnement, langage...), difficultés de régulation émotionnelle, interrogation sur un trouble anxieux, aide aux diagnostics différentiels	• Meilleure compréhension du fonctionnement cognitif, affectif et comportemental • Développement de stratégies de bien-être	Un bilan initial (3-5h) + des séances si besoin (30mn-1h) Fréquence et durée variable selon les besoins et les possibilités du patient	En milieu hospitalier : PEC par la CPAM En libéral : pas de PEC Tarifs : bilan = 250-400€ ; séance = 50-65€ Aides possibles : mutuelles, MDPH, CPAM, assurance scolaires, caisses de retraites... ou entrée dans un parcours PCO	Hôpital Cabinet	En libéral : tout public, sans ordonnance En structure : selon les contraintes de celle-ci
<b>ORTHOPHONISTE</b>	Difficultés de communication (interaction, intelligibilité), d'apprentissage, de mémorisation, lenteur, fatigabilité ou troubles associés	• Diminution des symptômes • Amélioration de l'estime de soi • Compensation du trouble • Meilleure connaissance de soi	Un bilan initial + des séances si besoin Séances : 30-45mn (individuel) ou 1h (groupe) Soins réguliers indispensables Fréquence variable Durée variable selon l'âge et la/les plaintes	100% PEC (60% CPAM + 40% mutuelle) Tarifs : chaque bilan = 85-100€ ; séance = 22-35€	Cabinet A domicile ou en visio-conférence (spécifique à certains soins)	Ordonnance d'un médecin généraliste 1 ordonnance par bilan
<b>PSYCHOMOTRICIEN</b>	Retard d'acquisition motrice, manque d'interaction sociale, difficultés relationnelles, émotionnelles, pratiques/graphiques, troubles de l'attention et du comportement	• Reprise du développement de l'enfant • Diminution/disparition des symptômes • Adaptabilité aux difficultés • Amélioration de l'estime personnelle	Un bilan initial + des séances si besoin Séances : 45mn-1h Fréquence : 1fois/s ou 1fois/1S Durée variable selon la problématique et l'implication des parents	En milieu hospitalier/structure spécialisée : PEC par la CPAM En libéral : pas de PEC Tarifs : bilan = 150-200€ ; séance = 35-50€ Aides possible : CPAM, mutuelles, MDPH... ou entrée dans un parcours PCO	Cabinet A domicile Hôpital	Ordonnance d'un médecin généraliste



Repérage des signes d'alerte et logigramme  
Comparatif des professionnels de santé  
Capsules vidéo  
sur

<https://daps-85.fr/projet/TND>

# Projet Territorial de Santé Mentale

La construction d'une cartographie interactive des ressources en santé mentale a été construite après étude des besoins des acteurs et recensement de ce qui existe déjà.

Cet outil à destination du grand public, mais aussi en accès restreint aux professionnels de santé centralise l'offre des établissements de santé via le ROR mais aussi des professionnels libéraux. Son approche par symptôme facilite la recherche par une personne non experte.

 Accéder à la cartographie (tout public)

 Accéder à la cartographie (profils autorisés)

Vous pouvez accéder à ces deux liens dès la 1<sup>ère</sup> page de notre site internet : [www.daps-85.fr](http://www.daps-85.fr)

## EXERCICE 2023

### PRODUITS

### CHARGES

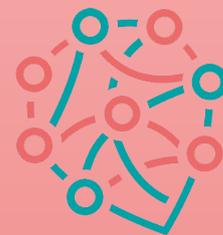
Produits d'exploitation Dont :	911 769€	Charges d'exploitation Dont :	861 730€
Subvention ARS	820 000€	Location locaux et véhicules	57 133€
Report de 2022	85 000€	Personnel	575 460€
Prestation	6 769€	Honoraires et prestations extérieures	25 653€

<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>50 039€</b>
<b>Résultats de l'exercice</b>	<b>52 868€</b>

En 2023, le FIR a été reconduit à hauteur de 820 000€ à laquelle s'ajoute le report de 2022 pour 85 000€.

Suite à des décalages de dépenses prévues initialement sur l'automne 2023, un report a été réalisé sur 2024 pour un montant de 104 102€ sous la forme de fonds dédiés utilisables en 2024 et fléchés pour le recrutement d'un professionnel et le maintien du personnel en place à hauteur de 84 580€, et pour des investissements et formations à hauteur de 19 522€.

# PERSPECTIVES



L'année 2023 a été dans le prolongement de la fin d'année 2022, elle a permis d'asseoir la présence du DAPS-85 dans le paysage vendéen avec toujours une forte augmentation d'activité, preuve de sa plus-value et de la satisfaction des acteurs comme de la population. 2024 va se caractériser par la **validation du projet d'établissement** définissant la stratégie pour les 4 années à venir avec des objectifs et des actions en accord avec le CPOM.



Après avoir défini **collégalement avec nos partenaires, les valeurs et les principes d'actions du DAPS-85, il nous faut poursuivre notre démarche pour les décliner en objectifs puis en actions** en cohérence avec les recommandations et les orientations nationales

Cette étape se concrétisera par la **rédaction d'un projet de service de 3 à 5 ans** élaboré par la direction et le Conseil d'administration comprenant, de façon équilibrée, les structures sanitaires, médico-sociales et sociales, et en accord avec le CPOM 2025-2028.

Le DAPS-85 va poursuivre ses **missions d'appui aux professionnels et d'accompagnements** des personnes ayant des parcours de santé complexes. Il est attendu une poursuite de **l'augmentation du nombre de coordination et d'accompagnement** mais surtout **une diversification des types des demandes** (enfance, retour à domicile...). Pour répondre aux attentes, chaque référent.e parcours va poursuivre ses collaborations et soutiens sur son territoire au plus près des acteurs. L'interconnaissance à tous les niveaux et sur les différents champs assurera un soutien à tous les professionnels et à l'ensemble de la population quel que soit l'âge, la pathologie ou la situation, si le parcours de santé s'avère complexe. La question de l'augmentation des demandes sera à travailler avec l'ARS afin d'être en adéquation avec les moyens alloués.



Afin de soutenir ces missions d'appui et d'accompagnement, le DAPS-85 poursuit également sa participation à la **coordination territoriale** avec un observatoire des ressources, la construction d'un observatoire des ruptures avec une remonté vers nos tutelles et une collaboration sur l'amélioration des parcours notamment aux côtés des CLS, CPTS, PTSM...



La poursuite du déploiement du DAPS-85 en tant que DAC de Vendée se poursuit afin de pouvoir répondre parfaitement au cahier des charges, mais surtout aux **besoins des professionnels et de la population vendéenne.**

# NOTRE DISPOSITIF



## SIMPLE

un standard unique pour toutes vos demandes d'appui.



## DISPONIBLE

6 jours sur 7 (samedi matin).



## RÉACTIF

une équipe pluridisciplinaire qui connaît les ressources du territoire.



## FIABLE

des réponses construites et vérifiées issues de concertations pluriprofessionnelles.

Une équipe disponible  
par mail ou téléphone  
du lundi au vendredi  
de 8h à 20h  
et le samedi de 9h à 12h

Pas de fermeture annuelle

Pas de formulaire à remplir

Si besoin, un consentement  
à compléter



Le **DAPS-85** est



Dispositif soutenu par



**02 51 94 54 95**  
**contact@daps85.fr**  
**daps85@esantepdl.mssante.fr**

50 rue J-Y Cousteau - Bât B  
85000 LA ROCHE SUR YON

**daps-85.fr**

